

Aux Représentants permanents des États Membres et Observateurs du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (Genève, Suisse)

Le 12 mai 2021

Une action multilatérale robuste est nécessaire pour répondre à la crise au Cameroun

Madame, Monsieur le Représentant permanent,

Nous soussignées, organisations de la société civile, sommes gravement préoccupées par les violations graves et persistantes des droits humains au Cameroun. Alors que le Conseil des droits de l'homme de l'ONU (ci-après « CDH » ou « Conseil ») s'apprête à tenir sa 47^{ème} session, du 21 juin au 15 juillet 2021, nous exhortons votre délégation à soutenir une action multilatérale en réponse à la crise des droits humains dans le pays, sous la forme d'une intervention orale conjointe. Cette intervention devrait comporter des indicateurs de progrès qui, s'ils étaient remplis, constitueraient pour le Cameroun un chemin vers l'amélioration de sa situation. Si, à l'inverse, ces indicateurs restaient lettre morte, l'intervention orale conjointe ouvrirait alors la voie à une action plus formelle du Conseil, notamment (mais pas nécessairement uniquement) une résolution instituant un mécanisme d'enquête et de redevabilité.

Au cours des quatre dernières années, les organisations de la société civile ont appelé le Gouvernement du Cameroun, les groupes séparatistes armés et les autres acteurs non étatiques impliqués à mettre un terme aux violations et atteintes aux droits humains¹. Compte tenu de l'incapacité des institutions camerounaises à garantir la justice et la redevabilité, la société civile a également appelé les organes et mécanismes africains et internationaux de protection des droits humains à enquêter, surveiller et faire rapport publiquement sur la situation au Cameroun.

Un niveau élevé d'attention au Cameroun, d'un côté, et, de l'autre, dialogue et coopération, ne s'excluent pas mutuellement. Au contraire, ils sont de nature à se renforcer. Ils visent le même objectif : aider le Gouvernement camerounais à mettre fin aux violations, à garantir la justice et la reddition des comptes et à remplir ses obligations en termes de droits humains. À cet égard, l'établissement d'une coopération entre le Bureau de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et le Gouvernement du Cameroun, à la suite de la visite à Yaoundé de la Haute-Commissaire, Michelle Bachelet, en mai 2019², et s'appuyant sur les capacités du bureau régional du HCDH pour l'Afrique centrale (CARO)³, est un pas en avant.

Toutefois, depuis qu'un groupe de 39 États a co-signé une intervention orale conjointe lors de la 40^{ème} session du CDH (mars 2019) et en dépit de la visite de la Haute-Commissaire, de la tenue d'un dialogue national et de la présence du HCDH dans le pays, les violations se sont poursuivies. Certaines d'entre elles, commises par les forces gouvernementales et des groupes armés non étatiques, pourraient être constitutives de crimes de droit international. L'impunité demeure la norme.

Dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les atteintes perpétrées par les séparatistes armés et les forces gouvernementales continuent de causer des pertes en vies humaines et d'affecter la sécurité, les droits et les moyens de subsistance des habitants. Les griefs ayant donné naissance à la « crise anglophone » demeurent intacts⁴. Dans l'Extrême Nord, le groupe armé Boko Haram conti-

¹ Voir en annexe.

² HCDH, « Bachelet welcomes Cameroon's willingness to cooperate to tackle human rights crises », 6 mai 2019, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=24565&LangID=E> (consulté le 7 avril 2021).

³ Voir <https://www.ohchr.org/EN/Countries/AfricaRegion/Pages/UN-Human-Rights-in-Central-Africa.aspx>

⁴ Voir en annexe.

nue à commettre des violations à l'encontre de la population civile. Par leur réponse aux menaces sécuritaires, les forces de sécurité ont également commis de graves violations des droits humains. Dans le reste du pays, les autorités camerounaises ont intensifié leur répression des membres et soutiens de l'opposition politique, des manifestants, des professionnels des médias et des acteurs de la société civile, notamment via des actes de harcèlement, des menaces, des arrestations arbitraires et des détentions.

Le Cameroun fait partie des crises des droits humains face auxquelles le Conseil des droits de l'homme a échoué à formuler une réponse appropriée. L'inaction d'autres organes (notamment l'Union africaine (UA) et le Conseil de sécurité des Nations Unies), rend d'autant plus indispensable l'envoi par le CDH d'un message clair, qui élève son niveau de surveillance et d'engagement.

Nous pensons qu'une action multilatérale plus robuste est nécessaire. Lors de la 47^{ème} session du Conseil, nous exhortons les États Membres et Observateurs à soutenir, au minimum, une intervention orale conjointe. Cette intervention devrait indiquer clairement que si le Cameroun échouait à prendre des mesures concrètes pour enquêter sur les violations des droits humains, garantir la reddition des comptes et améliorer sa situation des droits humains, une action plus formelle du Conseil s'ensuivrait sous la forme d'une résolution instituant un mécanisme d'enquête et de redevabilité.

Une intervention orale conjointe devrait :

- Répondre aux violations et atteintes commises à la fois par les forces gouvernementales et par les groupes armés non étatiques dans le Nord-Ouest, le Sud-Ouest, l'Extrême Nord et d'autres régions du Cameroun, et exhorter toutes les parties à mettre un terme immédiat à ces violations et atteintes ;
- Rappeler au Gouvernement camerounais sa responsabilité primaire de protéger sa population des crimes et autres violations des droits humains ;
- Exhorter le Gouvernement camerounais, en coopération avec le HCDH et les organisations camerounaises de défense des droits humains, à mettre au point et à appliquer une feuille de route pour les réformes en matière de droits humains et la redevabilité, dans le but de prévenir des violations supplémentaires et de garantir la reddition des comptes, ceci dans le cadre d'un effort global de règlement de la crise que traverse le pays, en particulier dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, ainsi que le conflit armé dans la région de l'Extrême Nord ;
- Au surplus, l'intervention conjointe devrait définir des indicateurs de progrès devant être remplis par le Gouvernement du Cameroun afin de démontrer la réalité de tout progrès en termes de droits humains, y compris en :
 - mettant un terme immédiat aux violations commises à l'encontre des membres et des soutiens de l'opposition, des professionnels et organes des médias, des manifestants et des membres de la société civile, notamment avocats, responsables syndicaux, professeurs et défenseurs et organisations des droits humains ;
 - libérant les prisonniers de conscience ;
 - respectant pleinement les droits humains de tous les citoyens camerounais, notamment leurs droit à la liberté d'opinion et d'expression, de réunion pacifique et d'association, ainsi que leur droit à la vie, à la liberté et à la sûreté ;
 - coopérant pleinement avec le HCDH, y compris en lui permettant un accès sans entrave aux régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, afin qu'il y conduise des enquêtes et un travail de surveillance de la situation et de rédaction de rapports publics ;
 - coopérant pleinement avec le Conseil et ses mécanismes, conformément aux obligations du Cameroun en tant que Membre du Conseil, y compris en permettant aux titulaires de mandats de procédures spéciales d'accéder au pays ;
 - fournissant un accès plein et sans entrave aux organisations et aux travailleurs humanitaires et de protection des droits humains – ceci inclut la restauration de l'accès au pays pour les organisations non gouvernementales (ONG) internationales afin qu'elles puissent faire rapport sur la situation des droits humains dans le pays ; et

- coopérant avec les organes et mécanismes régionaux, y compris la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP)⁵.
- Encourager la Haute-Commissaire aux droits de l'homme à rendre publiques les conclusions des enquêtes menées en 2019 par le HCDH dans les régions anglophones et à fournir des mises à jour régulières au Conseil, notamment en tenant des briefings ou des conversations informelles avec les Membres et Observateurs, entre les sessions. Ces mises à jour devraient inclure des informations sur son dialogue avec les autorités camerounaises, la situation dans le pays et le travail du HCDH dans le pays ;
- Encourager les États à augmenter leurs contributions volontaires en faveur des activités du HCDH, notamment pour le travail du bureau régional du HCDH pour l'Afrique centrale au Cameroun et en Afrique centrale ; et
- Indiquer clairement que si le Cameroun échouait à prendre des mesures concrètes pour améliorer sa situation et démontrer des progrès en termes de droits humains d'ici à la 48^{ème} session du Conseil (13 septembre-1^{er} octobre 2021), une action plus formelle du Conseil s'ensuivrait, sous un point de l'ordre du jour approprié.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces préoccupations et nous tenons prêts à fournir à votre délégation toute information supplémentaire.

Dans l'attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Représentant permanent, en l'assurance de notre haute considération.

1. Africa Call – Soudan du Sud
2. AfricanDefenders (Réseau panafricain des défenseurs des droits humains)
3. Amnesty International
4. CDDH – Bénin
5. Center for Human Rights Defenders Zimbabwe (CHRDZ)
6. Centre mondial pour la responsabilité de protéger (GCR2P)
7. CIVICUS
8. Club humanitaire sans frontières (CHF)
9. Coalition togolaise des défenseurs des droits humains (CTDDH)
10. Commonwealth Human Rights Initiative (CHRI)
11. Community Empowerment for Progress Organization (CEPO) – Soudan du Sud
12. DefendDefenders (Projet des défenseurs des droits humains de l'Est et de la Corne de l'Afrique)
13. Defenders Coalition – Kenya
14. Dialogue and Research Institute (DRI) – Soudan du Sud
15. Dignity Association – Sierra Leone
16. Economic Justice Network Sierra Leone
17. Franciscans International
18. HAKI Africa
19. HRDSNET Uganda Ltd – Human Rights Defenders Solidarity Network
20. Human Rights Defenders Network – Sierra Leone
21. Human Rights Watch
22. Initiative for plataforma das organizações lusófonas dos direitos humanos (POLDH)
23. Institut du Caire pour l'étude des droits de l'Homme (CIHRS)
24. International Civil Society Action Network (ICAN)
25. International Refugee Rights Initiative

⁵ Dans sa résolution 395 (LXII) de 2018, la Commission a décidé « d'effectuer une mission générale de promotion des droits de l'homme en République du Cameroun en collaboration avec les autorités gouvernementales » (« 395 Résolution sur la situation des droits de l'homme en République du Cameroun - CADHP/Rés. 395 (LXII) 2018 », 9 mai 2018, https://www.achpr.org/fr_sessions/resolutions?id=404 (consultée le 7 avril 2021)).

26. Kenya Human Rights Commission
27. National Alliance of Women Lawyers (NAWL) – Soudan du Sud
28. Nouvelle génération de la cinématographie guinéenne (NOGECIG)
29. Oasis Network for Community Transformation
30. Union panafricaine des avocats
31. Partnership for Justice, Lagos – Nigéria
32. Protection International – Kenya (PIK)
33. Raise The Young Foundation
34. REDRESS
35. Réseau de la Commission indépendante des droits de l’Homme en Afrique du Nord
36. Réseau des organisations de la société civile pour l’observation et le suivi des élections en Guinée (ROSE)
37. Réseau ouest africain des défenseurs des droits humains (ROADDH/WAHRDN)
38. Service international pour les droits de l’Homme (SIDH/ISHR)
39. Southern Africa Human Rights Defenders Network (SAHRDN)
40. South Sudan Human Rights Defenders Network (SSHRDN)
41. Tanzania Human Rights Defenders Coalition (THRDC)
42. The Independent Medico-Legal Unit
43. Torture Abolition and Survivors Support Coalition International (TASSC)
44. Watch Democracy Grow
45. Women’s Centre for Guidance and Legal Awareness (WCGLA) – Égypte

...

62. *17 organisations supplémentaires se joignent à cette lettre, portant le nombre total de signataires à 62. En raison du contexte sécuritaire auquel elles font face, leur nom demeure confidentiel.*

Annexe : Violations des droits humains au Cameroun depuis octobre 2016

Première partie : Développements entre octobre 2016 et août 2019⁶

En octobre 2016, des manifestations dans les deux régions anglophones minoritaires du Cameroun, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, ont déclenché ce qui est devenu la « crise anglophone ». Les manifestants, dont nombre d'étudiants, d'enseignants et d'avocats, ont pris le chemin de la rue afin de dénoncer ce qu'ils percevaient comme la marginalisation sociopolitique et économique des deux régions et d'exiger davantage de respect pour leurs droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

La réponse violente des forces de sécurité camerounaises et la répression ensuite exercée par le Gouvernement contre la société civile et les libertés d'expression, de réunion pacifique et d'association, y compris via une coupure générale de l'Internet, ont mené à une escalade de la crise.

Depuis lors, les deux régions se trouvent au cœur d'un cycle de violences et de violations des droits humains commises à la fois par les groupes séparatistes armés et les forces gouvernementales. Les violations perpétrées par les forces de sécurité camerounaises incluent des tueries, des arrestations et détentions arbitraires, des actes de torture, des détentions au secret, l'usage excessif de la force à l'encontre des civils, l'incendie et la destruction de centaines de maisons, et des viols et d'autres formes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG).

À l'automne 2017, les forces de sécurité camerounaises ont réprimé des manifestations de grande ampleur organisées pour célébrer l'indépendance symbolique des régions anglophones, que les séparatistes appellent « Ambazonie », et en prélude et lors des manifestations du 1^{er} octobre 2017, marquant le 56^{ème} anniversaire de la réunification du Cameroun, tuant de nombreux manifestants.

Les séparatistes armés ont également commis de graves violations. Ils ont tué, enlevé et torturé des personnes perçues comme opposantes, tout en mettant en œuvre un boycott de l'éducation qui a forcé enfants et enseignants à être déscolarisés. Les familles de personnes enlevées ont été forcées de payer de fortes sommes d'argent en échange de la libération de leurs proches. Certaines des personnes enlevées ont été tuées⁷.

En dépit d'efforts de médiation et d'une attention internationale croissante, y compris au sein du Conseil de sécurité de l'ONU et par la Suisse⁸, la situation ne s'est pas améliorée. À ce jour, l'Union africaine a échoué à formuler une réponse à la situation⁹, malgré son impact négatif potentiel sur la stabilité des

⁶ En amont de la 42^{ème} session du CDH, un groupe d'organisations de la société civile a écrit une lettre aux États Membres et Observateurs, les exhortant à soutenir une action multilatérale renforcée sur le Cameroun, notamment via une approche graduée s'appuyant sur une intervention orale conjointe. La présente section est basée sur la lettre que ces organisations ont envoyé à un certain nombre d'États le 30 août 2019.

⁷ Human Rights Watch, « Cameroun : Les forces de sécurité tuent des civils et violent une femme », 22 juillet 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/07/22/cameroun-les-forces-de-securite-tuent-des-civils-et-violent-une-femme> (consulté le 15 février 2021). Voir également HRW, « Cameroun : Nouvelles attaques contre des civils menées par les forces de sécurité et par les séparatistes », 28 mars 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/03/28/cameroun-nouvelles-attaques-contre-des-civils-menees-par-les-forces-de-securite-et> ; « “Ces meurtres peuvent être stoppés” : Abus commis par les forces gouvernementales et par des groupes séparatistes dans les régions anglophones du Cameroun », 19 juillet 2018, <https://www.hrw.org/fr/report/2018/07/20/ces-meurtres-peuvent-etre-stoppes/abus-commis-par-les-forces-gouvernementales-et> (consultés le 15 février 2021).

⁸ The Conversation, « African Union needs a more robust response to conflict in Cameroon », 2 mars 2020, <https://theconversation.com/african-union-needs-a-more-robust-response-to-conflict-in-cameroon-132449> (consulté le 15 février 2021).

⁹ Le Président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, a salué l'initiative du Gouvernement et des parties prenantes au Cameroun de résoudre, par la voie du dialogue, la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du

sous-régions centre et ouest-africaines. La crise camerounaise demeure absente des agendas du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et du Conseil de sécurité des Nations Unies¹⁰.

Dans le reste du pays, et en particulier dans l'Extrême Nord, la situation des droits humains reste grave. Boko Haram continue de commettre des violations contre la population civile, notamment via des attaques suicides dans des zones densément peuplées, des enlèvements, y compris de femmes et d'enfants, et des pillages et destruction de biens à grande échelle. La réponse apportée par les forces de sécurité a conduit à des violations supplémentaires, qui comprennent notamment des arrestations et détentions arbitraires, des actes de torture et des exécutions illégales.

Depuis l'élection présidentielle d'octobre 2018, le Gouvernement s'en est en outre pris à l'opposition politique et aux voix dissidentes. Les organisations de défense des droits humains ont fait état de violations à l'encontre des membres et des soutiens de l'opposition, y compris des arrestations arbitraires, un manque de respect pour les procédures légales et des actes de torture et de mauvais traitements¹¹.

Le 22 juillet 2019, les forces de sécurité ont fait usage de leurs armes à feu pour mater une émeute dans la plus grande prison du Cameroun, Kondengui, qui héberge des centaines d'Anglophones détenus en lien avec la crise. Kondengui est surpeuplée et héberge non seulement des détenus anglophones, mais aussi des opposants politiques, des criminels de droit commun et des membres de Boko Haram.

En mai 2018, la CADHP a adopté une résolution sur la situation des droits de l'homme au Cameroun, condamnant « les diverses atteintes aux droits de l'homme commises dans le pays depuis octobre 2016 », regrettant « les nombreuses pertes de vie au sein des populations et des forces armées » et la « la répression dont les défenseurs des droits de l'homme continuent de faire l'objet ». La CADHP avait en outre appelé à « mettre un terme à l'utilisation de la force contre les civils non armés » et au « respect [du] droit à la liberté d'expression et à l'information, [de] la liberté d'association et de réunion et [du] droit à la liberté et la sécurité de la personne »¹².

En novembre 2018, la CADHP a adopté une autre résolution sur le Cameroun, exprimant sa profonde préoccupation quant à « la persistance de la détérioration de la situation des droits de l'homme au Cameroun en général et particulièrement dans les régions anglophones du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun », et condamnant fermement « les diverses atteintes aux droits de l'homme commises dans le pays, et particulièrement lors du processus électoral »¹³.

Lors de la 40^{ème} session du Conseil des droits de l'homme, en mars 2019, un groupe transrégional de 39 Membres et Observateurs du Conseil a exprimé son inquiétude profonde quant à « la détérioration de la situation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun » et appelé « tous les

Cameroun (Commission de l'UA, « Le Président de la Commission de l'Union africaine salue l'initiative de dialogue pour ramener la paix au Cameroun », 27 juillet 2019, <https://au.int/fr/pressreleases/20190727/le-president-de-la-commission-de-union-africaine-salue-linitiative-de> (consulté le 15 février 2021)). Il a ensuite tenu des pourparlers avec le Président camerounais, Paul Biya, et continué à encourager le dialogue (voir par exemple Union africaine, « Déclaration finale de la mission tripartite du Président de la Commission de l'Union africaine, de la Secrétaire Générale de la Francophonie et de la Secrétaire Générale du Commonwealth au Cameroun », 28 novembre 2019, <https://au.int/fr/pressreleases/20191128/declaration-finale-de-la-mission-tripartite-du-president-de-la-commission-de> (consulté le 15 février 2021)).

¹⁰ Le 13 mai 2019, le Conseil de sécurité des Nations Unies a tenu une réunion, en format « Arria », sur la crise au Cameroun. Cette réunion n'a pas connu de suivi. Elle n'a mené à aucun document (résolution ou déclaration). Voir HRW, « L'Afrique ne doit pas faillir à ses responsabilités sur le Cameroun », 28 juin 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/06/28/lafrique-ne-doit-pas-faillir-ses-responsabilites-sur-le-cameroun> (consulté le 15 février 2021).

¹¹ Amnesty International, « Cameroun : Près de 60 membres de l'opposition torturés par les forces de sécurité », 26 juillet 2019, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/07/cameroon-opposition-members-tortured-by-security-forces/> (consulté le 15 février 2021).

¹² CADHP, « CADHP/Rés. 395 (LXII) 2018 », *op. cit.*

¹³ CADHP, « 405 Résolution sur la poursuite des violations des droits de l'homme en République du Cameroun - CADHP/Rés. 405 (LXII) 2018 », 13 novembre 2018, https://www.achpr.org/fr_sessions/resolutions?id=425 (consultée le 15 février 2021).

acteurs à mettre un terme au cycle de violences ». Ces États ont exhorté le Gouvernement camerounais à « travailler de concert avec la communauté internationale, notamment les partenaires régionaux, pour garantir une enquête prompte et approfondie sur toutes les violations et atteintes ». Ils ont défini des mesures initiales que le Gouvernement pourrait prendre afin bâtir la confiance nécessaire au dialogue et à la réconciliation. Ces mesures comprennent la mise en procès rapide et dans des conditions équitables des détenus politiques ou leur libération et le lancement d'un dialogue constructif basé sur la participation de tous les secteurs de la société. Enfin, ils ont encouragé le Gouvernement à accepter l'offre du HCDH de mener de façon urgente une mission d'évaluation dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest¹⁴.

En avril 2019, le Parlement européen a adopté une résolution condamnant les violences commises par toutes les parties dans les régions anglophones et exprimant son inquiétude quant à l'incapacité du Gouvernement camerounais à responsabiliser ses forces de sécurité. Il a exhorté le Gouvernement à prendre toutes les mesures qui s'imposent pour enrayer le cycle de la violence¹⁵.

En mai 2019, le Conseil de sécurité des Nations Unies a organisé une réunion informelle¹⁶ sur la situation humanitaire au Cameroun. En dépit d'une forte résistance des Membres africains du Conseil, la réunion est parvenue à imposer la présence de la situation au Cameroun sur le « radar » des membres¹⁷.

Également en mai 2019, la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a conduit une mission à Yaoundé et rencontré le Président Paul Biya et d'autres parties prenantes¹⁸. Sa visite a préparé le terrain à une coopération accrue entre son Bureau et le Gouvernement du Cameroun, au-delà du travail du CARO.

Seconde partie : Développements depuis septembre 2019

Lors de la 42^{ème} session du Conseil (septembre 2019), le Président camerounais, Paul Biya, a annoncé la tenue d'un « dialogue national » visant à discuter des problèmes politiques, y compris la crise dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. Le Cameroun a aussi accepté le déploiement d'une équipe du HCDH dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, dans le cadre d'une visite technique.

Le dialogue national, qui s'est tenu en octobre 2019, n'a mené ni à une amélioration tangible de la situation des droits humains ni à une discussion des questions clefs en matière de politique et de gouvernance dans les régions anglophones. Si le Président Biya a fait des annonces concernant l'accélération de la décentralisation, le statut des régions Nord-Ouest et Sud-Ouest et le réexamen des systèmes éducatif et juridique, des questions telles que le fédéralisme ne figuraient pas à l'agenda¹⁹.

¹⁴ Mission du Royaume-Uni auprès des Nations Unies à Genève, « Human Rights Council 40 : Cameroon » (original en anglais, traduction libre), 21 mars 2019, <https://www.gov.uk/government/news/human-rights-council-40-cameroon>.

¹⁵ Parlement européen, « Proposition de résolution commune », 17 avril 2019, https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/RC-8-2019-0245_FR.html (consultée le 29 avril 2021).

¹⁶ UN Web TV, « Arria-Formula Meeting of the UN Security Council », 13 mai 2019, <http://webtv.un.org/live-now/watch/arria-formula-meeting-of-the-un-security-council/6036271424001/?term=> (consulté le 29 avril 2021).

¹⁷ HRW, « L'Afrique ne doit pas faillir à ses responsabilités sur le Cameroun », *op. cit.*

¹⁸ HCDH, « Bachelet welcomes Cameroon's willingness to cooperate to tackle human rights crises », *op. cit.*

¹⁹ Africa News, « Has Cameroon's national dialogue delivered solutions to Anglophone crisis? », 1^{er} novembre 2019, <https://www.africanews.com/2019/11/01/has-cameroon-s-national-dialogue-delivered-solutions-to-anglophone-crisis/>; Africa News, « Cameroon govt declares dialogue 'success', Anglophones doubtful », 5 octobre 2019, <https://www.africanews.com/2019/10/05/cameroon-govt-declares-dialogue-success-anglophones-doubtful/>; The Africa Report, « Cameroon must move beyond dialogue to solve Anglophone crisis », 21 octobre 2019, <https://www.theafricareport.com/18972/cameroon-must-move-beyond-dialogue-to-solve-anglophone-crisis/> (consultés le 29 avril 2021).

Le déploiement d'une équipe du HCDH et le renforcement de la coopération entre le HCDH et le Gouvernement du Cameroun sont des avancées positives. Toutefois, au moment où cette lettre est rédigée, le HCDH n'a rendu publics aucun rapport ou recommandation. Le Bureau de la Haute-Commissaire et le Gouvernement camerounais ne sont à ce jour tombés d'accord sur aucun plan d'action ou feuille de route pour le règlement de la crise, la mise en œuvre de réformes en matière de droits humains et la justice, la redevabilité, les réparations et les garanties de non-répétition.

Depuis septembre 2019, l'attention internationale à la crise camerounaise n'a ni baissé ni significativement augmenté. Le Secrétaire général de l'ONU, la Haute-Commissaire aux droits de l'homme, d'autres représentants onusiens, et des experts indépendants ont fait part publiquement de leurs inquiétudes à propos des violations commises, notamment les massacres de civils²⁰.

Quatre conseillers spéciaux du Secrétaire général de l'ONU, notamment la Conseillère spéciale pour la prévention du génocide, ont déploré « les informations continues faisant état d'attaques contre les civils, incluant des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture, des arrestations arbitraires et des destructions de biens, ainsi que des attaques de représailles, des enlèvements, des viols et d'autres formes de violences sexuelles affectant de manière disproportionnée les femmes et les enfants dans les régions Sud-Ouest et Nord-Ouest du Cameroun et contraignant un grand nombre de personnes à fuir leurs foyers ». Ils ont appelé le Gouvernement à « assumer sa responsabilité primaire de protéger sa population en s'attaquant aux causes profondes des violences et en garantissant que les victimes d'attaques bénéficient de la protection et de l'assistance appropriées ». Ils ont en outre appelé les autorités à « enquêter pleinement et à tenir pour responsables les auteurs des violations graves commises »²¹.

Des titulaires de mandats au titre des procédures spéciales ont par ailleurs exprimé leurs inquiétudes quant au traitement infligé à l'opposition politique et aux manifestants et exigé que le Cameroun enquête de façon impartiale sur toutes les violations des droits humains²².

Au CDH, un certain nombre d'États ont mentionné le Cameroun dans leurs interventions orales, dans le cadre de débats généraux. De façon constante, le Gouvernement du Cameroun a battu en brèche les inquiétudes soulevées quant à la situation des droits humains et rejeté les interventions et rapports de la société civile. Le Gouvernement est allé jusqu'à affirmer que le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et des ONG répandaient la désinformation (« *fake news* ») et que des ONG fournissaient un soutien logistique aux terroristes²³.

Dans le pays, les violations et atteintes, commises à la fois par les forces gouvernementales et par les groupes armés non étatiques, se poursuivent. Elles comprennent :

- De graves violations à l'encontre des civils²⁴, notamment des tueries, des enlèvements, des arrestations et des détentions arbitraires, l'usage excessif et indiscriminé de la force, des pillages, des

²⁰ UN News, « Guterres “deeply concerned” over deadly assault in north-west Cameroon », 18 février 2020, <https://news.un.org/en/story/2020/02/1057571> ; HCDH, « Press briefing note on Cameroon », 18 février 2020, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25566&LangID=E> ; HCDH, « Massacre au Cameroun : Michelle Bachelet exhorte au respect total du principe de responsabilité », 22 avril 2020, <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=25817&LangID=F> ; HCDH, « Press briefing notes on Cameroon, » 27 octobre 2020, <https://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26428&LangID=E> (consultés le 7 avril 2021).

²¹ « UN Officials call for enhanced protection of civilians facing escalating violence in Cameroon », 21 février 2020 (original en anglais, traduction libre), disponible sur la page: <https://www.un.org/en/genocideprevention/2020.shtml> (consultée le 15 février 2021).

²² HCDH, « Le Cameroun : Les experts des droits de l'homme des Nations unies demandent la fin de la détention et de l'intimidation des manifestants pacifiques », 12 octobre 2020, <https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=26372&LangID=F> (consulté le 16 février 2021).

²³ Gouvernement du Cameroun, intervention orale pendant le débat général sur le point 4 de l'ordre du jour, 10 mars 2020.

²⁴ HRW, « Cameroun : Massacre de civils dans la région séparatiste ; Au moins 21 morts dans une attaque contre le village de Ngarbuh ; Une enquête indépendante est nécessaire », 25 février 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/25/cameroun-massacre-de-civils-dans-la-region-separatiste> ; « Cameroun : Des civils

incendies volontaires de maisons, des viols et autres formes de VSBG, et des actes de torture et de mauvais traitement, perpétrés y compris en lien avec les élections²⁵ ;

- Des attaques contre les écoles et les élèves²⁶ ;
- Des attaques contre les professionnels de l'aide humanitaire et de la santé²⁷ ;
- Des attaques contre les membres et les soutiens de l'opposition, notamment via l'usage de la détention arbitraire et de procédures au sein des tribunaux militaires²⁸ ;
- Des violations des procédures légales et des droits associés au droit à un procès équitable²⁹ ;
- Des attaques contre les membres de la société civile, les défenseurs des droits humains, les professionnels des médias³⁰ et les enseignants³¹, notamment des violations de leurs droits à la liberté

tués dans les régions anglophones ; Ces attaques ont été commises malgré la tenue de pourparlers de paix », 27 juillet 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/07/27/cameroun-des-civils-tues-dans-les-regions-anglophones> ; « Une vidéo révèle un meurtre horrible commis au Cameroun ; Les abus perpétrés par des séparatistes se poursuivent dans la région du Sud-Ouest », 14 août 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/08/14/une-video-revele-un-meurtre-horrible-commis-au-cameroun> ; Centre for Human Rights and Democracy in Africa (CHRDA), « CHRDA strongly condemns the heinous killing of at least eight civilians in Maotu Village in Muyuka – Cameroon », 10 janvier 2021, <https://www.chrda.org/chrda-strongly-condemns-the-heinous-killing-of-at-least-eight-civilians-in-maotu-village-in-muyuka-cameroon/> (consultés le 16 février 2021).

²⁵ HRW, « Cameroun : Violences électorales dans les régions anglophones ; Il faut enquêter sur les abus et garantir la justice », 12 février 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/02/12/cameroun-violences-electorales-dans-les-regions-anglophones> (consulté le 16 février 2021).

²⁶ HRW, « Ciblée pour vouloir aller à l'école au Cameroun ; Les séparatistes poursuivent impunément leurs attaques contre l'éducation », 12 mars 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/03/12/ciblee-pour-vouloir-aller-lecole-au-cameroun> ; « Cameroun : Massacre d'écoliers par des hommes armés ; Les autorités devraient garantir une enquête indépendante et efficace, et protéger le droit à l'éducation », 2 novembre 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/11/02/cameroun-massacre-decoliers-par-des-hommes-armes-0> ; CHRDA, « CHRDA condemns the gruesome killing of school children at the Mother Francisca International Bilingual Academy in Kumba-Cameroon », 24 octobre 2020, <https://www.chrda.org/chrda-condemn-the-gruesome-killing-of-school-children-at-the-mother-francisca-international-bilingual-academy-in-kumba-cameroon/> ; The New Humanitarian, « In Cameroon's separatist war, children are the biggest losers », 16 février 2021, <https://www.thenewhumanitarian.org/first-person/2021/2/16/Camerouns-separatist-war-children-biggest-losers> (consultés le 16 février 2021).

²⁷ HRW, « Nouvelles attaques contre des travailleurs humanitaires au Cameroun ; La protection des personnes devrait être garantie dans les régions anglophones », 4 juin 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/06/04/nouvelles-attaques-contre-des-travailleurs-humanitaires-au-cameroun> (consulté le 16 février 2021).

²⁸ HRW, « Cameroun : Libération d'un opposant politique ; De nombreuses personnes sont toutefois encore détenues pour activisme politique », 7 octobre 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/10/07/cameroun-liberation-dun-opposant-politique> ; « Cameroun : La répression à l'encontre de l'opposition s'accroît ; Le gouvernement devrait cesser de se servir du Covid-19 et de la loi antiterrorisme comme prétextes pour écraser toute contestation », 21 septembre 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/09/21/cameroun-la-repression-lencontre-de-lopposition-saccroît> ; « Cameroun : Des chefs de l'opposition et leurs partisans détenus ; Il faut libérer les personnes détenues arbitrairement et mettre fin à la répression des opposants », 19 octobre 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/10/19/cameroun-des-chefs-de-lopposition-et-leurs-partisans-detenus> ; « Un tribunal camerounais rejette la demande de remise en liberté des dirigeants de l'opposition ; Les autorités devraient relâcher les victimes d'arrestations arbitraires et garantir la liberté de réunion », 15 janvier 2021, <https://www.hrw.org/fr/news/2021/01/15/un-tribunal-camerounais-rejette-la-demande-de-remise-en-liberte-des-dirigeants-de> ; Amnesty International, « Cameroun : Détentions arbitraires et tribunaux militaires, dernier épisode de la répression contre les opposants », 9 décembre 2020, <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/12/cameroun-arbitrary-detentions-and-military-courts-highlight-the-latest-crackdown/> (consultés le 16 février 2021).

²⁹ HRW, « Cameroun : Les leaders séparatistes font appel de leur condamnation ; L'équité du procès suscite de graves interrogations », 3 septembre 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/09/03/cameroun-les-leaders-separatistes-font-appel-de-leur-condamnation> ; « Au Cameroun, les avocats disent "ça suffit !" ; Le Conseil de l'Ordre du barreau camerounais dénonce de nombreuses violations des droits », 18 septembre 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/09/18/au-cameroun-les-avocats-disent-ca-suffit> (consultés le 16 février 2021).

³⁰ HRW, « Cameroun : Garantir l'indépendance de l'enquête sur la mort d'un journaliste ; La transparence et l'établissement des responsabilités sont indispensables pour faire la lumière sur le cas de "Wazizi" », 9 juin 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/06/09/cameroun-garantir-lindependance-de-lenquete-sur-la-mort-dun-journaliste> (consulté le 16 février 2021).

³¹ HRW, « Dures leçons au Cameroun ; Un enseignant se retrouve en prison après avoir discuté de l'actualité », 25 septembre 2019, <https://www.hrw.org/fr/news/2019/09/25/dures-lecons-au-cameroun> ; « Des débats étouffés dans les salles de classe du Cameroun ; Le ministre de l'Enseignement supérieur censure une discussion sur la crise qui secoue la

d'expression, de réunion pacifique et d'association. Les acteurs indépendants, y compris les défenseurs des droits humains et les journalistes, font face à des intimidations, à des menaces, à des campagnes de dénigrement, à des arrestations et à des détentions arbitraires³².

En août 2020, la CADHP a adopté une nouvelle résolution sur le Cameroun, par laquelle la Commission a réaffirmé ses résolutions précédentes et exprimé sa profonde préoccupation quant à la « poursuite des violations [...] qui continue d'engendrer une prolifération des groupes armés, un flux massif de réfugiés et de déplacés internes ainsi qu'un accroissement des cas d'abus sexuels sur les femmes et jeunes filles mineures », et quant aux « rapports faisant mention d'assassinats, de meurtres, de disparitions forcées, d'exécutions sommaires et extrajudiciaires des civils, d'agents de sécurité, d'autorités administratives et religieuses, de journalistes, de défenseurs des droits de l'homme dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, y compris la destruction de villages et de moyens de subsistance ». La Commission a en outre encouragé le Gouvernement à « mettre en place une commission d'enquête et d'établissement des faits inclusive concernant la situation des droits de l'homme dans le pays » et invité l'État à « instituer des mécanismes de paix et de réconciliation en s'attaquant aux causes historiques de la crise, y compris la discrimination systémique à l'encontre de la minorité anglophone pour une réconciliation et une véritable cohésion sociale »³³.

Les rapports continuent à faire état de hauts niveaux de violence et la situation humanitaire demeure grave. Selon OCHA, quatre millions de personnes ont besoin d'assistance³⁴. À ce jour, plus de 3.000 civils (et sans doute des centaines de membres des forces de sécurité) ont perdu la vie. Plus d'un million de personnes sont déplacées internes, notamment plus de 700.000 dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest). Plus de 60.000 ont trouvé refuge au Nigéria voisin³⁵. En novembre 2020, 1,1 million d'élèves se trouvaient déscolarisés au Cameroun³⁶.

Le Gouvernement n'a pris que des mesures limitées pour garantir la reddition des comptes en lien avec les violations, en particulier au niveau des responsabilités de commandement³⁷.

région anglophone du pays », 1^{er} mai 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/05/01/des-debats-etouffes-dans-les-salles-de-classe-du-cameroun> ; CHRDA, « The abduction of teachers by unidentified armed group in Kumbo, North West Region of Cameroon is unacceptable », 3 novembre 2020, <https://www.chrda.org/the-abduction-of-teachers-by-unidentified-armed-group-in-kumbo-north-west-region-of-cameroon-is-unacceptable/> (consultés le 16 février 2021).

³² Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique Centrale (REDHAC), « Liberté d'expression et de réunion en péril », 30 novembre 2020, www.redhac.info/detail-actualite.php?idactualite=96 ; « République du Cameroun : Manifestation pacifique du 2 septembre 2020 », 25 septembre 2020, www.redhac.info/detail-actualite.php?idactualite=92 (consultés le 15 février 2021).

Pour des cas spécifiques de défenseurs des droits humains à risque, voir AfricanDefenders, « Lettre Conjointe au Conseil de Sécurité sur la situation des défenseurs des droits de l'homme au Cameroun », 6 janvier 2020, <https://africandefenders.org/fr/lettre-conjointe/> (consultée le 7 avril 2021).

³³ CADHP, « 442 Résolution sur la détérioration de la situation des droits de l'homme au Cameroun pendant la période Covid-19 - CADHP / Rés. 442 (LXVI) 2020 », 7 août 2020, https://www.achpr.org/fr_sessions/resolutions?id=473 (consultée le 7 avril 2021).

³⁴ Chiffres au 1er décembre 2020: <https://www.unocha.org/cameroon> (consulté le 18 février 2021).

³⁵ Haut-Commissariat des Nations Unies aux réfugiés (UNHCR), Portail opérationnel crises de réfugiés : Cameroun (mise à jour du 31 janvier 2021), <https://data2.unhcr.org/fr/country/cmr> et UNHCR, Portail opérationnel crises de réfugiés : Nigéria (mise à jour du 31 janvier 2021), <https://data2.unhcr.org/fr/country/nga> (consultés le 15 février 2021). Au 31 janvier 2021, les déplacés internes comprenaient 711.056 personnes dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest et 321.886 personnes dans la région de l'Extrême Nord.

³⁶ Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), « UNICEF alarmed by spike in school attacks in Cameroon », 6 novembre 2020, <https://www.unicef.org/press-releases/unicef-alarmed-spike-school-attacks-cameroon> (consulté le 17 février 2021).

³⁷ HRW, « Cameroun : Les conclusions de l'enquête sur le massacre de Ngarbuh rendues publiques ; En dépit d'insuffisances, l'enquête, qui conclut à la responsabilité de militaires, marque une étape importante », 24 avril 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/04/24/cameroun-les-conclusions-de-lenquete-sur-le-massacre-de-ngarbuh-rendues-publiques> ; « Une avancée dans la lutte contre l'impunité au Cameroun ? », 25 juin 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/06/25/une-avancee-dans-la-lutte-contre-limpunite-au-cameroun> ; « Cameroun : Un pas

Les premières élections régionales camerounaises se sont tenues en décembre 2020. Des négociations de cessez-le-feu entre le Gouvernement camerounais et des séparatistes armés menés par le « gouvernement provisoire de l'Ambazonie » ont débuté en juillet 2020³⁸. Elles n'ont pas donné lieu à des résultats significatifs. Certains des groupes séparatistes, qui n'ont pas participé à ces pourparlers, continuent de rejeter toute négociation avec le Gouvernement camerounais.

Au moment où cette lettre est rédigée, l'UA et le Conseil de sécurité de l'ONU n'ont pas encore agi pour faire cesser les violations, améliorer la situation des droits humains au Cameroun et garantir la justice et la redevabilité, conditions essentielles pour une paix durable dans le pays. Une action internationale demeure cruciale³⁹.

vers la justice pour les victimes du massacre de Ngarbuh ; Il faut garantir un procès équitable et sécurisé, et poursuivre tous les responsables », 14 décembre 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/12/14/cameroun-un-pas-vers-la-justice-pour-les-victimes-du-massacre-de-ngarbuh-0> ; « Cameroun : Des militaires condamnés à 10 ans de prison pour le meurtre de civils ; Le procès a toutefois été mené à huis clos », 23 septembre 2020, <https://www.hrw.org/fr/news/2020/09/23/cameroun-des-militaires-condamnes-10-ans-de-prison-pour-le-meurtre-de-civils> (consultés le 15 février 2021).

³⁸ Al Jazeera, « Cameroon holds first peace talks with main separatist group », 4 juillet 2020, <https://www.aljazeera.com/news/2020/7/4/cameroon-holds-first-peace-talks-with-main-separatist-group> (consulté le 16 février 2021).

³⁹ Global Centre for the Responsibility to Protect, « Cameroon », 15 janvier 2021, <https://www.global2p.org/countries/cameroon> (consulté le 18 février 2021).